



Schweizerischer Anwaltsverband
Fédération Suisse des Avocats
Federazione Svizzera degli Avvocati
Swiss Bar Association

Journées de formation continue
de la
Fédération Suisse des Avocats
au Casino de Berne
les
14 et 15 septembre 2026

Journées de formation continue de la Fédération Suisse des Avocats à Berne

Sommaire

Comité d'organisation	2
Avant-propos	3
Aperçu du programme	4
Lundi, 14 septembre 2026	4
Mardi, 15 septembre 2026	5
Conférences spécialisées	6
Lundi, 14 septembre 2026, matin	6
Lundi, 14 septembre 2026, après-midi	7
Mardi, 15 septembre 2026, matin	8
Mardi, 15 septembre 2026, après-midi	9
Programme-cadre	10
Conférenciers et Conférencières	11
Remarques importantes	12
Inscription	12
Réservation d'hôtel	12
Nous remercions sincèrement... ..	12

Comité d'organisation

Michael Hüppi, Saint-Gall, président du CO
Carmen Kamm-Licini, Ennenda
Hansjürg Rhyner, Glarus
Roland Köchli, Küsnacht-Zurich
Philipp Fischer, Genève
Jonathan Bory, Lausanne
René Rall, Berne

Avant-propos

Chères Consœurs, cher Confrères

Les journées de formation continue de la Fédération suisse des avocats se dérouleront cette année à Berne les 14 et 15 septembre 2026. Ces dernières années (que ce soit lors du Congrès des avocats à Lucerne ou des journées de formation continue), des sujets tels que l'IA, le cloud ou la technologie blockchain aient été au cœur des manifestations de formation continue.

Les journées de formation continue ont fait l'objet d'une réorientation conceptuelle. Désormais, la conférence se consacre à des domaines spécialisés spécifiques. Cette année, des journées de formation sont prévues dans les domaines du **droit de la famille**, du **droit du travail**, du **droit des successions** et du **droit pénal**. Ce nouveau concept permet aux participants de suivre des cours d'une demi-journée par domaine et par langue, et ainsi d'approfondir leurs connaissances dans un même domaine pendant une journée entière. Pour garantir cela, une traduction simultanée numérique est prévue. Les avocats spécialistes FSA reçoivent 1 crédit par leçon suivie en personne (45 min) dans le domaine concerné (soit 6 crédits au maximum).

Le comité d'organisation espère pouvoir transmettre à un grand nombre de collègues de notre association les connaissances les plus récentes ainsi que des thèmes spécifiques intéressants.

Par ailleurs, nous souhaitons également accorder une place importante au renforcement des liens entre collègues ainsi qu'à la dimension conviviale lors du dîner commun.

Dès le lancement des journées de formation continue de la FSA, la discussion autour du sport vient clôturer le programme de la première journée. Cette année encore, nous avons réussi à attirer une invitée de premier plan qui sera certainement très appréciée par notre communauté. Nous sommes extrêmement heureux d'accueillir parmi nous Mujinga Kambundji, l'une des athlètes les plus titrées de Suisse, multiple médaillée aux Championnats du monde et d'Europe, avec laquelle nous aborderons notamment des thèmes tels que la réussite, l'entraînement ainsi que la conciliation entre carrière sportive de haut niveau et vie de mère. Elle contribuera à faire de cette journée l'un des moments forts de la première journée de formation continue.

Je vous invite à profiter de l'offre de formation continue très intéressante proposée par la Fédération suisse des avocats et à saisir l'occasion de passer deux journées captivantes à Berne ! Inscrivez-vous !

Avec mes meilleures messages,

Dr. Michael Hüppi

Aperçu du programme

Lundi, 14 septembre 2026

8.45	Inscription et café de bienvenue	
	<i>Burgerratssaal</i>	<i>Salon Bernois 1+2</i>
9.15 – 10.00	Droit de la famille (A) Smart Law : le CLP comme facteur déterminant dans le droit de la famille moderne <i>Katja Ziehe</i>	Droit du travail (F) Jurisprudence récente en droit du travail <i>Anne Meier</i>
	Pause-café	
10.15 – 11.00	Droit de la famille (A) Du bonus à la blockchain : délimitation et évaluation des actifs atypiques en droit matrimonial <i>Manuel Duss</i>	Droit du travail (F) Les modes de résolution des conflits de travail : comparaison, avantages et inconvénients <i>Rémy Wyler</i>
	Pause-café	
11.30 – 12.15	Droit de la famille (A) Imposition individuelle : aperçu, opportunités et défis ainsi que conséquences pour le droit de la famille <i>Hanna Brozzo</i>	Droit du travail (F) Les enquêtes internes et leur interaction avec une procédure pénale ou administrative parallèle <i>David Raedler</i>
	Lunch	
13.30 – 14.15	Droit du travail (A) Bonnes pratiques et écueils à éviter lors de la résiliation d'un contrat <i>Thomas Kälin</i>	Droit de la famille (F) Obligation d'entretien <i>Sonia Ryser</i>
	Pause-café	
14.30 – 15.15	Droit du travail (A) IA et droit du travail – Laissons donc l'IA décider ! <i>Lukasz Grebski</i>	Droit de la famille (F) Problématiques liées au deuxième pilier en cas de divorce <i>Gabrielle Weissbrodt</i>
	Pause-café	
15.45 – 16.30	Droit du travail (A) Les pièges dans les relations de travail transfrontalières <i>Anela Lucic-Previsic</i>	Droit de la famille (F) Actualités en matière de droit international privé de la famille <i>Damien Hottelier</i>
16.45	Débat avec Mujinga Kambundji	
18.30	Repas du soir au restaurant Kirchenfeld <i>(Inscription séparée)</i>	

Mardi, 15 septembre 2026

8.45	Inscription et café de bienvenue	
	<i>Burgerratssaal</i>	<i>Salon Bernois 1+2</i>
9.15 – 10.00	Droit des successions (A) Procédure en droit des successions dans la pratique : l'action en partage successoral <i>Barbara Lautenschlager/ Niklaus Lüchinger</i>	Droit pénal (F) Enquêtes internes et interaction avec une procédure pénale ou administrative parallèle <i>David Raedler</i>
	Pause-café	
10.15 – 11.00	Points clés relatifs à la réduction et à la contestation des libéralités en raison de leur incompatibilité avec le pacte successoral (A) <i>Salome Barth</i>	Droit pénal (F) Créance compensatrice - Du séquestre de valeurs patrimoniales à l'exécution de la sanction <i>Fabio Burgener</i>
	Pause-café	
11.30 – 12.15	Droit des successions (A) L'action en annulation <i>Philip Laternser</i>	Droit pénal (F) Le contentieux lié à la qualité de partie plaignante <i>Alexandre Guisan</i>
	Lunch	
13.30 – 14.15	Droit pénal (A) TBD <i>TBD</i>	Droit des successions (F) L'obligation de rapporter dans la pratique <i>Adrian Schneider</i>
	Pause-café	
14.30 – 15.15	Droit pénal (A) Classement d'une procédure pénale par transaction <i>Yvonne Thomet</i>	Droit des successions (F) Modalités de délivrance du certificat d'héritier <i>Erik Erismann</i>
	Pause-café	
15.45 – 16.30	Droit pénal (A) Caution au lieu de la détention – Guide pratique pour obtenir la mesure moins sévère <i>Andreas Dudli</i>	Droit des successions (F) Le droit à l'information des héritiers <i>Julien Perrin</i>

Conférences spécialisées

Lundi, 14 septembre 2026, matin

Événement Droit de la famille (A)

- **Smart Law : le CLP comme facteur déterminant dans le droit de la famille moderne**

Katja Ziehe, avocate spécialiste FSA en droit de la famille

Ce modèle de procédure efficace permet d'accompagner les clients dans des séparations hautement conflictuelles vers une solution, sans recourir aux tribunaux. Les médiatrices et médiateurs ainsi que les avocates et avocats CLP s'appuient entièrement sur les outils éprouvés de la médiation. Cet atelier montre comment, grâce à ce cadre interdisciplinaire à quatre, vous pouvez renforcer vos compétences de conseil et vous positionner avec succès sur le marché des solutions amiables.

- **Du bonus à la blockchain : délimitation et évaluation des actifs atypiques en droit matrimonial**

Manuel Duss, avocat spécialiste FSA en droit de la famille

Le régime matrimonial constitue un ordre patrimonial spécifique dont le début et la fin sont clairement définis dans le temps. Des incertitudes apparaissent toutefois pour certains actifs, lorsqu'il n'est pas évident de déterminer s'ils se sont déjà concrétisés, aux moments déterminants, en un droit exigible ou s'ils ne constituent encore qu'une expectation. D'autres zones d'ombre concernent l'évaluation, notamment en raison de questions méthodologiques ainsi que du fait que le moment de l'évaluation ne coïncide pas avec celui de la dissolution du régime matrimonial.

- **Imposition individuelle : aperçu, opportunités et défis ainsi que conséquences pour le droit de la famille**

Hanna Brozzo

Lors de la votation populaire du 8 mars 2026, l'imposition individuelle a été acceptée, entraînant un changement fondamental du système d'imposition des personnes physiques. L'exposé propose un aperçu des modifications liées à cette réforme, des nouvelles possibilités de planification ainsi que des défis qui en découlent. Il met en lumière les conséquences en droit de la famille.

Événement Droit du travail (F)

- **Jurisprudence récente en droit du travail**

Anne Meier, avocate spécialiste FSA droit du travail

Aperçu de la jurisprudence récente et importante en droit du travail.

- **Les méthodes de règlement des conflits du travail : comparaison, avantages et inconvénients.**

Rémy Wyler, avocat spécialiste FSA droit du travail

Les types de litiges liés au droit du travail sont variés : ils peuvent être de nature individuelle ou collective et relever du droit privé ou du droit public. Les modes de règlement des litiges sont nombreuses : procédures judiciaires, arbitrage, négociations, conciliation ou médiation. Une comparaison permet d'examiner les caractéristiques des différents modes de résolution des conflits ainsi que leurs avantages et leurs inconvénients, y compris les éventuelles restrictions liées aux dispositions du droit du travail. L'objectif est d'aider le praticien dans ses décisions afin de trouver la solution la plus appropriée pour son client.

- **Enquêtes internes et leur interaction avec une procédure pénale ou administrative parallèle**

David Raedler, avocat spécialiste FSA droit du travail

Cette présentation donne un aperçu des règles et principes applicables aux enquêtes internes et aborde leur intégration dans les règlements de procédure existants. Elle traite également des droits procéduraux fondamentaux, notamment du droit de ne pas s'auto-incriminer, ainsi que des limites relatives à l'utilisation des résultats d'enquête dans le cadre de procédures.

Événement Droit du travail (A)

▪ **Bonnes pratiques et écueils à éviter lors de la résiliation d'un contrat**

Thomas Kälin, avocat spécialiste FSA en droit du travail

La résiliation d'un contrat de travail implique des risques juridiques et financiers considérables. Cette présentation éclaire, de manière pratique, les choses à faire et à ne pas faire en matière de licenciement et de convention de résiliation, en mettant l'accent sur les sources d'erreurs typiques et la jurisprudence récente. Vous découvrirez comment mettre en œuvre les résiliations de contrat de manière professionnelle et conforme au droit.

▪ **IA et droit du travail – Laissons l'IA décider !**

Lukasz Grebski, avocat spécialiste FSA en droit du travail

L'utilisation de l'IA dans le cadre de rapports de travail offre des opportunités, mais présente également des risques juridiques. Au cours de cette présentation, le conférencier abordera notamment la question de savoir si, et le cas échéant dans quelles conditions, des décisions telles que l'embauche, l'augmentation de salaire ou le licenciement peuvent être déléguées à l'IA – et quelles en seraient les conséquences.

▪ **Les obstacles dans les rapports de travail transfrontaliers**

Anela Lucic-Previsic, avocate spécialiste FSA en droit du travail

Les rapports de travail transfrontaliers offrent des opportunités, mais comportent également des risques juridiques. Cette présentation met en lumière les obstacles typiques qu'il convient d'éviter dans la pratique en matière de droit du travail, de droit social et de droit du séjour.

Événement Droit de la famille F

▪ **Obligation d'entretien**

Sonia Ryser, avocate spécialiste FSA en droit de la famille

Les pensions alimentaires en droit de la famille : malgré une méthode de calcul dite « uniforme », les pensions alimentaires en droit de la famille continuent de faire l'objet d'une jurisprudence abondante. La présentation a pour objectif de donner un aperçu des principes découlant des décisions les plus récentes et de mettre en lumière les défis liés au calcul des pensions alimentaires.

▪ **Problématiques liées au deuxième pilier en cas de divorce**

Gabrielle Weissbrodt, avocate spécialiste FSA en droit du travail

Cette présentation met en lumière certaines problématiques liées à la prévoyance professionnelle en cas de divorce. Elle aborde notamment les exceptions au principe du partage par moitié, le calcul de l'avoir de prévoyance à partager en cas de divorce après la retraite, ainsi que les difficultés pratiques liées à l'EPL.

▪ **Droit international privé**

Damien Hottelier, avocat spécialisé FSA en droit de la famille

Le conférencier présente les dernières évolutions de la jurisprudence en matière de droit international privé de la famille (notamment la compétence, la situation de l'enfant, y compris sa protection, le régime matrimonial, l'enlèvement international d'enfants et la protection des adultes).

Événement Droit successoral (A)

- **La procédure successorale dans la pratique
L'action en partage**
Barbara Lautenschlager, avocate spécialiste FSA en droit des successions
et
Niklaus Lühlinger, avocat spécialiste FSA en droit des successions
L'accent est mis sur les conclusions, la déclaration de désistement d'instance, le rapport entre l'actio duplex et la demande reconventionnelle, la compétence du tribunal en matière de partage et d'attribution, ainsi que sur la valeur litigieuse et la répartition des frais de procédure.
- **Points clés relatifs à la réduction et à la contestation des libéralités en raison de leur incompatibilité avec le pacte successoral (A)**
Salome Barth, avocate spécialiste FSA en droit des successions
Dans le cadre de cet exposé, certains points particulièrement sensibles de l'action en réduction, essentiels en pratique, seront examinés. Il sera ensuite analysé comment traiter les libéralités incompatibles avec un pacte successoral effectuées du vivant du disposant, ainsi que les particularités à prendre en considération lors de la contestation de telles libéralités après le décès du disposant.
- **L'action en annulation**
Philip Laternser, avocat spécialiste FSA en droit des successions
Cette présentation donne un aperçu des motifs d'annulation, de la jurisprudence en la matière, des aspects procéduraux ainsi qu'une distinction par rapport à l'indignité successorale.

Événement Droit pénal (F)

- **Enquêtes internes et interaction avec une procédure pénale ou administrative parallèle**
David Raedler, avocat spécialiste FSA en droit du travail
Cette présentation donne un aperçu des règles et principes applicables aux enquêtes internes et met en lumière leur intégration dans les règles de procédure existantes. Elle aborde également les droits procéduraux fondamentaux, en particulier le droit de ne pas s'auto-incriminer, ainsi que les limites relatives à l'utilisation des résultats d'enquête dans le cadre de procédures.
- **Créance compensatrice – du séquestre de valeurs à l'exécution de la sanction**
Fabio Burgener
La créance compensatrice, combinée avec l'allocation au lésé, constitue un instrument précieux en matière de recouvrement d'actifs. Elle permet le séquestre de valeurs patrimoniales saisissables de prévenus ou de tiers bénéficiaires d'un avantage patrimonial illicite, mais doit, à la suite de son prononcé, être exécutée par la voie de la poursuite pour dettes. Cette présentation met en exergue les bonnes pratiques pour les avocats des parties plaignantes.
- **Le contentieux lié à la qualité de partie plaignante**
Alexandre Guisan
La présentation examinera l'état de la jurisprudence sur la qualité de partie plaignante, en abordant successivement les questions d'actualité liées à la notion de lésé (art. 115 CPP), notamment pour certaines infractions ou configurations spécifiques, puis les voies de droit offertes aux parties pour contester les décisions d'admission ou de refus de cette qualité, tant au niveau cantonal que fédéral.

Événement Droit pénal (A)

- **TBD**
TBD
- **Classement d'une procédure pénale par voie de transaction judiciaire**
Yvonne Thomet, avocate spécialiste FSA en droit pénal

Cette présentation met en évidence les situations dans lesquelles la défense peut, d'un point de vue tactique, chercher à conclure un accord à l'amiable avec la partie civile en vue d'obtenir le classement de la procédure pénale. Elle explique les différences entre les infractions poursuivies sur plainte et les infractions poursuivies d'office, ainsi que la marche à suivre lors des négociations en vue d'une transaction, y compris la nécessité d'impliquer le ministère public. En outre, les questions relatives aux frais et à l'indemnisation, la rédaction des accords, les prescriptions déontologiques et les pièges typiques sont présentés.
- **Caution au lieu de détention – Guide pratique pour l'application de cette mesure moins sévère**
Andreas Dudli, avocat spécialiste FSA en droit pénal

Dans d'autres systèmes juridiques, une caution remplace la détention préventive pour garantir la comparution de la personne mise en cause au cours de la procédure. En Suisse, cette pratique est inhabituelle. Cette présentation examine les bases juridiques et la jurisprudence actuelle, et se termine par des recommandations pratiques pour les audiences de mise en détention.

Événement Droit successoral (F)

- **L'obligation de rapporter dans la pratique**
Adrian Schneider, avocat spécialiste FSA en droit des successions

Dans la pratique, l'obligation de rapporter soulève des questions auxquelles la jurisprudence n'apporte pas toujours de réponse claire. Cette présentation a pour objectif de mettre en évidence les points à prendre en compte dans le cadre de la planification successorale et de donations. À l'aide d'exemples, elle vise à montrer quelles donations sont soumises au rapport et comment celle-ci s'effectue concrètement.
- **Modalités de délivrance du certificat d'héritier**
Erik Erismann, avocat spécialiste FSA en droit du travail

La présentation examine les modalités de délivrance du certificat d'héritier.
- **Le droit à l'information des héritiers**
Julien Perrin, avocat spécialiste FSA en droit des successions

Droit d'accès des héritiers – aspects choisis, notamment au regard de la loi sur la protection des données, du secret professionnel des avocats et des propositions relatives à la révision du droit successoral.

Programme-cadre

Débat

Michael Hüppi et Mujinga Kambundji discuteront du chemin vers la réussite et de la conciliation entre le sport de haut niveau et le rôle de mère.

Dîner en commun

Profitez d'un dîner dans une ambiance décontractée au magnifique restaurant Kirchenfeld.

Inscription séparée. Le nombre de places est limité ! Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée.

Conférenciers et Conférencières

- *Barth Salome*, avocate spécialiste FSA droit des successions, Strazzer Zeiter Rechtsanwälte AG, Rüdigerstrasse 15, Case postale, 8027 Zurich, Tel. +41 43 266 55 44, salome.berth@szlaw.ch
- *Brozzo Hanna*, Bär & Karrer AG, Brandschenkestrasse 90, Case Postale 1548, 8027 Zurich, Tel. +41 58 261 50 00, hanna.brozzo@baerkarrer.ch
- *Burgener Fabio*, Keppeler Avocats, 15, rue Ferdinand-Hodler, Case Postale 6090, 1211 Genève, Tel. +41 22 718 61 61, burgener@keplaw.ch
- *Dudli Andreas*, avocat spécialiste FSA droit pénal, Advokaturbureau Brunner & Dudli, Hinterlauben 12, 9000 St. Gallen, Tel. +41 71 226 10 10, andreas.dudli@hinterlauben12.ch
- *Duss Manuel*, avocat spécialiste FSA droit de la famille, Peyer Partner Rechtsanwälte, Löwenstrasse 17, Case Postale, 8021 Zurich, Tel. +41 43 888 68 68, m.duss@peyerpartner.ch
- *Erismann Erik*, avocat spécialiste FSA droit des successions, Erismann Legal, Avenue de la Fusion 42, 1920 Martigny, Tel. +41 27 721 68 28, erik@erismannlegal.ch
- *Grebski Lukasz*, avocat spécialiste FSA droit du travail, Streiff von Kaenel AG, Bahnhofstrasse 67, 8620 Wetzikon, Tel. +41 44 933 50 90, grebski@streiffvonkaenel.ch
- *Guisan Alexandre*, Lenz & Staehelin, 30 Route de Chêne, Case Postale 6165, 1208 Genève, +41 58 450 70 00, Alexandre.Guisan@lenzstaehelin.com
- *Hottelier Damien*, avocat spécialiste FSA droit de la famille, Kulik Hottelier Divorce Lawyers, Rue du Grand Verger 9, Case Postale 553, 1920 Martigny, Tel. +41 24 552 00 70, damien.hotellier@khlegal.ch
- *Kälin Thomas*, avocat spécialiste FSA droit du travail, MLL Legal AG, Schiffbaustrasse 2, Case Postale, 8031 Zurich, +41 58 552 08 00, thomas.kaelin@ml-legal.com
- *Lautenschlager Barbara*, avocate spécialiste FSA droit des successions, Médiatrice FSA, Steinbrüchel Hüssy, Grossmünsterplatz 8, 8001 Zurich, +41 44 269 40 00, lautenschlager@steinlex.ch
- *Latenser Philip*, avocat spécialiste FSA droit des successions, Kellerhals Carrard, Effingerstrasse 1, Case Postale, 3001 Berne, Tel. +41 58 200 35 53, philip.latenser@kellerhals-carrard.ch
- *Lucic-Previsic Anela*, avocat spécialiste FSA droit du travail, Vischer AG, Aeschenvorstadt 4, Case Postale, 4001 Bâle, +41 58 211 33 00, alucic@vischer.com
- *Lüchinger Niklaus*, Steinbrüchel Hüssy, Grossmünsterplatz 8, 8001 Zurich, +41 44 269 40 00, luechinger@steinlex.ch
- *Meier Anne*, avocat spécialiste FSA droit du travail, Meier Raetzo Dunant avocats, 77, rue de Lyon, Case Postale, 1211 Genève 13, +41 22 512 51 51, anne.meier@mravocats.ch
- *Perrin Julien*, avocat spécialiste FSA droit des successions, LPPV Avocats, Rue de Genève 17, Case Postale 1028, 1001 Lausanne, +41 21 533 30 30, perrin@lppvlaw.ch
- *Raedler David*, avocat spécialiste FSA droit du travail, HDC, Avenue de Sévelin 15, Case Postale 851, 1001 Lausanne, +41 21 310 73 10, raedler@hdclegal.ch
- *Ryser Sonia*, avocat spécialiste FSA droit de la famille, Locca Pion et Ryser, 1, promenade du Pin, 1204 Genève, +41 22 319 32 00, ryser@loccapionryser.ch
- *Schneider Adrian*, avocat spécialiste FSA droit des successions, Gross & Associés. 20, Avenue des Mousquines, 1001 Lausanne, +41 21 320 22 65, adrian.schneider@gross-law.ch
- *Thomet Yvonne*, avocate spécialiste FSA droit pénal, Kanzlei D3 Advokatur & Notariat, Dählhölzliweg 3, Case Postale 229, 3000 Berne 6, +41 31 352 52 52, thomet@kd3.ch
- *Weissbrodt Gabrielle*, avocate spécialiste FSA droit du travail, avocat spécialiste FSA droit de la famille, Etude BRW, Avenue du Théâtre 21, 1870 Monthey, Tel. +41 24 472 15 62, weissbrodt@avocatmonthey.ch
- *Wyler Rémy*, avocat spécialiste FSA droit du travail, Médiateur FSA, CBWM AVOCATS, 2, place Benjamin-Constant, Case Postale 271, 1001 Lausanne, +41 21 321 00 70, rwyl@cbwm.ch
- *Ziehe Katja*, avocat spécialiste FSA droit de la famille, Médiatrice FSA, inbetween.law, Überlandstrasse 241, 8600 Dübendorf, Tel. +41 44 521 29 30, ziehe@inbetween.law

Remarques importantes

Crédits FSA

En tant qu'avocat spécialiste FSA, vous obtenez, pour chaque cours (45 min) suivi en personne dans le domaine concerné, 1 crédit.

Langue

Le congrès se déroule en deux langues (allemand/français). Une traduction simultanée assistée par IA est proposée.

Adresse

Casino Bern
Casinoplatz 1
3011 Berne

Inscription

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur notre site web www.sav-fsa.ch, rubrique > Événements > Journées de formation continue. La date limite d'inscription est fixée au 28 août 2026.

Le nombre de places est limité. Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée.

Le montant total est dû au moment de l'inscription.

Billet pour l'ensemble de l'événement, lundi 14 septembre et mardi 15 septembre

Étudiants	CHF 255.00
Membres de la FSA, moins de 40 ans	CHF 470.00
Membres de la FSA, plus de 40 ans	CHF 560.00
Non-membres de la FSA	CHF 750.00

Billet journalier lundi 14 septembre ou mardi 15 septembre

Étudiants	CHF 150.00
Membres de la FSA, moins de 40 ans	CHF 275.00
Membres de la FSA, plus de 40 ans	CHF 330.00
Non-membres de la FSA	CHF 440.00

Dîner	CHF 110.00
-------	------------

Réservation d'hôtel

La Fédération Suisse des Avocats a réservé un contingent de chambres à l'hôtel « [Hotel Bern](#) ». Si vous souhaitez séjourner dans cet hôtel, vous pouvez réserver une chambre à des tarifs préférentiels directement auprès de l'établissement en indiquant le mot de passe « Journées de formation continue 2026 ». Nous vous recommandons de réserver votre hébergement suffisamment à l'avance, car les disponibilités sont limitées.

Vous trouverez d'autres offres de chambres d'hôtel sur le site de [Berne Tourisme](#).

Nous remercions sincèrement...

... nos sponsors : Exxas et Logol (Elle) pour leur soutien financier.

